

## CHEMINS RURAUX : liste des Travaux

La présente liste mentionne des travaux affectant des parcelles attribuées cadastralement à des propriétaires privées. Ces travaux pourront être réalisés uniquement avec l'accord des titulaires enregistrés au cadastre.

Liste des parcelles communales étant déjà inventoriées en tant que chemin rural dont les numéros figurent au cadastre :

Parcelles	Numéro du chemin
C n°34	CR12
B n°1156, 1158, 1161, 1354, 1356	CR17

Liste des parcelles communales étant déjà inventoriées en tant que chemin rural mais dont les numéros figurent au cadastre et doivent faire l'objet d'une division parcellaire :

Parcelles	Numéro de la voie
Nombreuses	CR15
Nombreuses	CR16

Liste des parcelles communales correspondant à une voie communale présentement déclassée dont les numéros devront être supprimés au cadastre :

Parcelles	Numéro de la voie	Observations
C n°241	CR50	Déclassement en 2021 d'une ancienne voie communale

Liste des parcelles communales correspondant à des anciens chemins qui n'avaient pas été répertoriés dont les numéros devront être supprimés au cadastre :

Parcelles	Numéro de la voie	Observations
B n°845, 848, 850, 853	CR27	
B n°489	CR34	
B n°1384	CR49	Assiette d'un ancien chemin qui a été déplacée

Liste des parcelles communales correspondant à des anciens chemins qui n'avaient pas été répertoriés dont les numéros devront être divisés puis supprimés au cadastre:

Parcelles	Numéro de la voie
B n°713 et 942	CR27
A n°699	CR25
A n°637	CR28
B n°1057, 539 et 803	CR36
B n°237 et 236	VC44
B n°241	CR43

Liste des parcelles supportant des anciens chemins ruraux mais dont la cote au cadastre n'est pas la commune (numéros à diviser puis supprimer) :

D n°199	CR24	M. Louis MAILLOT
D n°200	CR24	M. Jérémie GUINCHARD et Mme Nathalie BENOIT
D n°17	CR24	Groupement Forestier des Essarts
D n°12	CR24	M. Jean-François VUILLEMIN et Mme Anne VUILLEMIN
D n°18	CR24	Mme Annie TAILLARD
D n°147	CR56	M. Gilles POURCHET
D n°222	CR55	Groupement Forestier Bertin Frères
D n°183	CR55	M. Martial VIVOT
D n°212	CR55	Indivision ERUSSARD René / Marie-Guillemette / Marie-Elisabeth
D n°223	CR55	Groupement Forestier Bertin Frères
D n°241	CR24	Groupement Forestier des Essarts
D n°224	CR55	Indivision FAIVRE-PIERRET Jean-Pierre / Laurent / Murielle
D n°193	CR24	M. et Mme Michel et Catherine ROLAND
D n°197	CR24	M. et Mme Michel et Catherine ROLAND
B n°523	CR37	M. Fernand REYMOND
B n°524	CR37	Indivision REYMOND Lucienne
D n°183	CR56	M. Romuald VIVOT
D n°156, 153, 155, 158 et 161	CR56	Hospice de Morteau
D n°150	CR56	M. Gilles POURCHET
D n°184	CR56	M. Pascal BARON
D n°184	CR55	M. Pascal BARON
D n°148	CR56	M. Michaël CAMBOULIVE et Mme Julie GAILLOT
B n°529	CR37	M. Florent BOLE
B n°532, 511 et 512	CR37	Indivision PUGIN
B n°527	CR37	M. Jean-Luc PUGIN
B n°528	CR37	M. Pierre BILLOD
B n°525	CR37	M. Joseph BILLOD
B n°526	CR37	M. Jean-Marie JEANNOT
A n°173	CR58	Groupement Forestier REMONNAY BOBILLIER

A n°826, 825 , 820 et 819	CR58	Indivision REYMOND
A n°572	CR58	M. Jean MONNEY
C n°236	CR58	Mme Emmanuelle POZZO DI BORGIO
C n°120, 141 et 145	CR58	Groupement Forestier du Pré Jeannot
C n°233	CR58	Copropriété Gaiffe / Regnier
C n°234	CR58	M. Jaques-Marien TORRI et Mme Julie BRISSON
C n°161	CR14	M. Michel BULLIARD
C n°166	CR14	Mme Emmanuel POZZO DI BORGIO
C n°235	CR14	Mme Emmanuelle POZZO DI BORGIO
C n°159	CR14	Groupement Forestier du Pré Jeannot
C n°110, 165	CR14	Groupement Forestier "Le Mont Chateleu"
C n°234	CR14	M. Jaques-Marien TORRI et Mme Julie BRISSON
A n°170	CR58	M. Rémi BOILLOT
C n°110	CR52	SCI Le Mont CHateleu
C n°233	CR14	Copropriété Gaiffe / Regnier
C n°180 et 182	CR53	Groupement Forestier "Le Mont Chateleu"
C n°164	CR14	Groupement Forestier du Pré Jeannot
B n°570	CR9	Indivision GUINARD Gaston et George
B n°582	CR9	Indivision MARGUET Pascal, Philippe, Colette, Christine
B n°116 et 117	CR17	GAEC Rognon du Theverot
B n°117	CR17	M. Jean-Pierre PERREAU
D n°19	CR24	M. Michel BELIARD
B n°522	CR37	Indivision François ISABEY
C n°203	CR47	GFA de Chauveresche et du Chataignot
C n°196	CR45	GFA de Chauveresche et du Chataignot
C n°106, 96, 251, 86	CR52	M. Olivier BAVEREL

Entrée d'un chemin non cadastrée sur une quinzaine de mètres :

L'analyse relève que ce chemin relève plutôt du statu des chemins d'exploitation. Effectuer une mise à jour du plan cadastral de la parcelle n°1170.

